



Assises de la mobilité, 35 ans après la dernière loi transport Une opportunité à saisir pour prendre le virage de la mobilité durable

Le 19 septembre, le gouvernement lancera les Assises de la mobilité. Premier contributeur d'émissions de gaz à effet de serre en France (29 % du total), ce secteur voit ses impacts s'accroître. Le transport aérien croît là où le train est en berne, le transport routier de marchandises augmente alors que le fret ferroviaire et fluvial diminue. Les citoyens sont pris en sandwich entre des transports collectifs qui cumulent les difficultés, un large parc de véhicules diesel et une mobilité douce (vélo) peu développée. Largement mobilisées durant ses assises, les ONG défendront 5 mesures prioritaires.

Cinq priorités pour les Assises

Les Assises de la mobilité représentent une opportunité d'engager en urgence et durablement une réorientation des politiques de transports et d'aménagement et de la fiscalité :

1. **Par l'abandon des projets climaticides au profit d'un plan d'investissements dans les transports du quotidien** : transports collectifs, budget national vélo et un milliard d'euros pour mettre à niveau le réseau ferré.
2. **Par la création d'une contribution santé-climat prélevée sur les poids-lourds** (avec un péage kilométrique en utilisant les portiques de feue l'écotaxe) et **la suppression des niches fiscales favorisant les énergies fossiles.**
3. **Par la décarbonation du fret** en se donnant les moyens de **relancer le fret ferroviaire pour mettre les camions sur les rails** et d'optimiser l'efficacité des différents modes.
4. Trente-cinq ans après la dernière loi sur les transports, **la loi d'orientation sur les mobilités** doit poursuivre l'objectif de sortie des énergies fossiles d'ici 2050 en agissant notamment sur la maîtrise de la demande de mobilité.
5. La France doit envoyer un nouveau signal à la filière automobile et jouer un **rôle moteur auprès de l'Union européenne** pour la décarbonation des transports et tirer les leçons du dieselgate.

Mais avant les Assises, le projet de loi de finance

Le projet de loi de finances de 2018 sera le premier révélateur des ambitions et de la cohérence de l'action gouvernementale. Pour réduire les impacts des transports sur le climat, la santé et l'environnement. Pour cela, il devra notamment : concrétiser l'accélération de la trajectoire carbone et le rattrapage fiscal du diesel sur l'essence. Les ressources ainsi prélevées pourront financer le renforcement du bonus au vélo à assistance électrique ; la généralisation de l'indemnité kilométrique vélo et une prime à la conversion automobile plus efficace sur le plan social et environnemental. Le gouvernement doit également soutenir les collectivités territoriales, avec un appel à projets de transports collectifs et de mobilité durable qui prévoit une enveloppe de 200 millions d'euros pour rendre les territoires cyclables.

Contacts presse :

FNH : Manuela Lorand – 06 98 45 46 91
Amis de la Terre : Daniel Ibanez – 06 07 74 10 17
RAC – Lorelei Limousin – 07 70 31 09 19
FNE – Jean-baptiste Poncelet – 06 79 21 31 14
FNUT – Olivier Scheider – 06 16 09 12 29
WWF – Pierre Cannet – 06 24 96 75 20
FNAUT – Anne-Marie Ghemard – 06 76 08 62 47